



COMPTE-RENDU - PROCESSUS D'INFORMATION PUBLIQUE :

RÉUNION PARTICIPATIVE (21/05/25)

L'objectivité, la volonté de transparence et la sincérité continueront de guider la communication autour de ce projet

RÉUNION PARTICIPATIVE [85 PARTICIPANTS]

MERCREDI 21 MAI 2025 - SALLE PRÉVERT

ACCUEIL & PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE LA RÉUNION

Christian Sprimont - Maire de Vimy

ÉVOLUTION DE L'ENTRÉE DE VILLE DANS LE TEMPS

Antony Boulert - DGS

- Présentation des différentes affectations et projets de la zone d'entrée de ville.
- Projection du pré-projet d'aménagement d'entrée de ville dessiné par MLC
- Rappel des chiffres concernant le nombre actuel de logements sociaux recensés par la Préfecture et sur le déficit actuel.

REMARQUES, QUESTIONS ET ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES VIMYNOIS PRÉSENTS DANS LA SALLE

En fonction des sujets, les éclairages ou éléments de réponse auront été apportés par Christian Sprimont, Antony Boulert, René Hautecoeur, Julien Wojcieszak, Françoise Kosior ou Christophe Lewandowski.

1. Commenter le plan du projet proposé que chacun dispose des mêmes éléments de compréhension
2. Carrefour contact serait-il intéressé pour déménager en entrée de ville malgré les travaux récents engagés dans le magasin ?
3. Est-ce bien un lac représenté à côté du rond-point ? Les dénivelés semblent défavorables à l'aménagement dans la zone ciblée et font craindre des inondations au niveau de la zone commerciale. Des études ont-elles été réalisées ?
4. On parle d'infiltration à la parcelle des eaux pluviales dans la zone à aménager en entrée de ville, comment cela se passe-t-il techniquement ?
5. Le projet rue de la gare, actuellement au tribunal administratif, pourrait-il également bénéficier d'un traitement des eaux à la parcelle ? *[Hors-sujet]*
6. Quelle serait la superficie des terrains en accession à la propriété ? Des sous-sols sont-ils prévus ? Maison à étage autorisée ?

7. Les parcelles sur les lots libres de constructeurs pourraient-elles être plus grandes ? De façon à mettre à disposition des terrains plus grands, éviter un phénomène de saturation de l'espace, et rendre ainsi l'implantation générale plus agréable. Expliquer sur quelles bases s'est actée la prévision de 22 lots avec des terrains compris entre 450 et 600 m².
8. Comment sont gérées les fuites d'hydrocarbures, notamment par rapport aux bassins de rétention qui seraient créés ?
9. Un futur acquéreur peut-il acheter 2 terrains afin d'y construire 1 maison ?
10. De quels types seront les logements sociaux R2 ? Y aura-t-il une aire de jeux à proximité ?
11. Qui sera l'exploitant / bailleur social ?
12. Le plan global pourrait-il être redessiné de façon à placer les logements sociaux en arrière des autres constructions et qu'ils ne soient pas les premiers bâtiments visibles depuis la route ?
13. Tous les arbres représentés sur le plan seront-ils plantés, et si oui, par qui, le promoteur ou les propriétaires ? Les grands arbres présents en bords de route seront-ils maintenus ?
14. Une boulangerie est-elle bien prévue ?
15. Quand ce projet pourra-t-il être engagé ?
16. Parmi les cellules commerciales, quelles sont les enseignes pressenties ? Combien y a-t-il de cellules commerciales envisagées ?
17. Le nombre de places de stationnement au niveau des logements sociaux apparaît insuffisant. Serait-il envisageable d'en prévoir davantage ?
18. Que deviendrait l'espace commercial délaissé par Carrefour si le magasin déménageait en entrée de ville ?
19. La question du bruit généré par l'activité commerciale interroge. La zone consacrée à l'habitation semble trop proche de la zone commerciale.
20. Les appartements proposés dans les immeubles sociaux semblent trop exigus, ne pourraient-ils pas être envisagés sur des surfaces plus importantes, pour être plus agréables pour leurs habitants ?
21. Combien de places de stationnement sont prévues au niveau des commerces ?
22. Le nombre de plain-pieds seniors (20) n'est pas suffisant
23. Les équipements communaux, notamment concernant les enfants (inquiétudes vis-à-vis des écoles), sont-ils en capacité d'accueillir une telle augmentation de population ?
24. Le cheminement transversal entre ces espaces est-il prévu ? Impression d'une zone déconnectée de la ville.

Projet de logements et de zone commerciale à l'entrée de Vimy : retour sur la réunion participative

Plus de quatre-vingts personnes ont assisté à la récente réunion participative dédiée au projet de zone commerciale et de logements à l'entrée de Vimy. Son contenu sera restitué le 13 juin, toujours à la salle Prévert.

Dans les cartons depuis plus d'une décennie, le projet de zone commerciale et de logements à l'entrée de Vimy s'est accéléré depuis un peu plus d'un an, sous l'impulsion de la municipalité.

Suite à la pétition lancée par des riverains opposés au projet, les élus ont organisé une réunion publique fin avril, où le maire, Christian Sprimont, a rappelé les enjeux : réduire le déficit de logements sociaux de la commune – elle en compte seulement 312, il en faut 112 de plus –, favoriser le développement économique et répondre à une demande : outre le déménagement du Carrefour City et de Gamm Vert, la zone commerciale prévoit un restaurant et une boulangerie.

Ce 21 mai, une nouvelle réunion publique a eu lieu salle Prévert. Plus de quatre-vingts personnes étaient présentes. L'objet : répondre à nouveau aux interrogations des Vimynois.

QUID DES RISQUES D'INONDATION ?

Christophe Lewandowski, directeur de la société ML Consulting, l'aménageur qui porte le projet, était également présent. Pour rappel, la partie immobilière prévoit pour l'instant soixante-six logements sociaux répartis en six pavillons de onze appartements chacun, un bguinage de plain-pied de vingt T2 ou T3, et vingt et une parcelles en lot libre.

Parmi les sujets abordés par le public, il a été question des risques d'inondation, la saturation de l'espace, le manque d'une aire de jeux, de la verdure ou encore de l'accueil dans les écoles.

Les intervenants ont répondu que des travaux d'écoulement étaient prévus, que les îlots verts seraient maintenus et qu'il y aurait un arbre pour deux places de parking. Les écoles ont une capacité d'accueil largement suffisante.

Après plus d'une heure d'échanges cordiaux, le maire a conclu la séance en indiquant qu'il ne pouvait pas se prononcer sur le délai de réalisation et qu'il donnait rendez-vous le 13 juin à 18 h 30 au même endroit pour une réunion de restitution.



Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation de la ville de Vimy.